

CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE EN LIGNE DE TITRES DE TRANSPORT SUR REMONTEES MECANIKES
--

SOCIETE MERIBEL ALPINA

SAS au capital de 3 287 169, 01 €
RCS de Chambéry n° 075 520 064
Siège social : Lieudit Les Allues -73 550 MERIBEL LES ALLUES

N° TVA Intracommunautaire : FR 20 075 520 064
N° Tel : +33(0)4.79.08.65.32
N° Fax : +33(0)4.79.00.58.56
Courriel : contact@meribel-alpina.com
Exploitant le domaine skiable de MERIBEL ALPINA,

Ci-après dénommée « l'Exploitant ».

ARTICLE 1. GÉNÉRALITÉS

Les présentes conditions entrent en vigueur **à compter du 13 octobre 2014.**

La validation d'une commande conclue sur le module de vente en ligne de l'Exploitant à l'adresse **www.skipass-meribel.com** implique l'adhésion de la personne (ci-après dénommée(s) le(s) « Client(s) ») aux présentes conditions particulières de vente en ligne.

Si une disposition venait à faire défaut, elle serait considérée comme étant régie par les usages en vigueur dans le secteur de la vente en ligne pour les sociétés ayant leur siège social en France.

Les présentes conditions complètent les « Conditions Générales de Vente et les Conditions Générales d'Utilisation des titres de transport sur remontées mécaniques » (ci-après dénommé(s) le(s) « Titre(s) ») affichées dans tous les points de vente et également mises en ligne.

Ces conditions concernent à titre exclusif les personnes physiques non commerçantes.

Conformément à l'article 1369-4 du Code civil, l'ensemble de ces conditions sont mises à la disposition des Clients, qui ont la possibilité de les télécharger et de les imprimer.

Les informations contractuelles sont présentées en langue française.

ARTICLE 2. PRODUITS PROPOSES

La vente en ligne permet au Client d'enregistrer ou recharger un titre de transport sur le support rechargeable uniquement.

Il s'agit de Titres dits « mains libres », édités sur des supports « cartes à puce » rechargeables via le site Internet de l'Exploitant, et permettant de déclencher le tourniquet des bornes d'accès aux remontées mécaniques.

Rappel : le **Titre** est composé d'un **support** sur lequel est encodé un **titre de transport**, et d'un **justificatif de vente** envoyé par courriel au moment de la confirmation de l'achat ou du rechargement effectué en ligne.

NB: Afin de bénéficier de la procédure « perte ou vol des Titres » définie à l'article 4 des Conditions Générales d'Utilisation des Titres, le Client doit fournir impérativement à l'Exploitant ce justificatif de vente.

Les caractéristiques des différents Titres proposés à la vente (domaine géographique, durée de validité...) sont présentées dans la grille tarifaire consultable depuis le site Internet susvisé.

ARTICLE 3. MODALITES DE COMMANDE EN LIGNE

La commande ne peut être enregistrée sur le site Internet de l'Exploitant que si le Client s'est clairement identifié :

- soit par l'entrée de son code d'accès (login + mot de passe) qui lui est strictement personnel,
- soit en complétant le formulaire en ligne lui permettant d'obtenir l'attribution de son code d'accès.

Nouveau : Le Client peut également accéder à la fonction « commande expresse », en entrant uniquement son adresse mail (pas de création de compte client)

Pour finaliser la commande, le Client doit accepter les présentes conditions ainsi que les Conditions Générales de Vente et les Conditions Générales d'Utilisation des Titres.

Conformément aux exigences de l'article 1369-5 du Code civil, le Client a la possibilité de vérifier le détail de sa commande et son prix total, et de corriger d'éventuelles erreurs, avant de confirmer celle-ci pour exprimer son acceptation.

L'Exploitant confirmera au Client sa commande par un courriel. Ce courriel contiendra un récapitulatif de tous les produits dont le Client aura confirmé la commande et constitue le **justificatif de vente** visé à l'article 2.

Sauf cas du rechargement en ligne visé à l'article 7, les commandes en ligne complètes (règlement, justificatifs et photographies le cas échéant inclus) doivent être impérativement conclues sur le site Internet de l'Exploitant au plus tard le **quinzième jour** (pour l'étranger et les DOM-TOM) et le **dixième jour** (pour la France métropolitaine) avant le premier jour de validité du Titre, afin que le Client puisse recevoir ses Titres à domicile.

A défaut de respecter ces délais, le Client ne pourra recevoir sa commande à domicile.

Toutefois, les commandes en ligne complètes (règlement, justificatifs et photographies le cas échéant inclus) peuvent être conclues sur le site Internet de l'Exploitant jusqu'au **cinquième jour** avant le premier jour de validité du Titre.

Dans ce cas, le Client doit retirer ses Titres à son choix soit auprès d'un point de vente de l'Exploitant soit auprès d'un partenaire (ex : Office du tourisme). Ce retrait est possible dès la veille de leur premier jour de validité des Titres, en tenant compte des horaires d'ouverture de ces derniers, disponibles sur www.skipass-meribel.com.

Toute commande vaut acceptation de la description des services et des tarifs.

ARTICLE 4. TARIFS ET MODALITES DE PAIEMENT

Les prix indiqués sur le site Internet sont des prix T.T.C. en Euros tenant compte du taux de T.V.A. en vigueur au jour de la commande.

Il est précisé que les frais de port sont offerts par l'Exploitant.

Nouveau : Le Client peut souscrire une option à six euros toutes taxes comprises (6€ TTC) s'il désire recevoir sa commande par courrier suivi.

Le prix de la commande en ligne est exigible à la commande et les paiements doivent être effectués en euros par carte bancaire à distance.

Il est précisé que le paiement par carte bancaire est sécurisé via le Crédit Mutuel, en collaboration avec CYBERMUT (serveur de paiement sécurisé « on line » du Crédit Mutuel), qui garantit la confidentialité des règlements. Le paiement est effectué en TPE virtuel à paiement immédiat.

A aucun moment, l'Exploitant n'a connaissance des numéros que le Client doit fournir. L'Exploitant est seulement avisé par l'établissement bancaire qu'un virement correspondant au montant de cette commande a été effectué sur son compte.

ARTICLE 5. ACCUSE DE RECEPTION DE LA COMMANDE PAR L'EXPLOITANT

Les commandes avec paiement par carte bancaire et confirmées seront celles ayant fait l'objet d'un accord de la part de l'organisme bancaire.

Le refus de l'autorisation de débit du compte bancaire du Client par sa banque entraîne de ce fait l'annulation du processus de commande, sans que la responsabilité de l'Exploitant ne puisse être recherchée à ce titre.

Une fois la commande conclue sur Internet et confirmée par le Client, l'Exploitant accuse réception de cette commande par un courriel, qui constitue le **justificatif de vente** visé à l'article 2 et qui contient le récapitulatif de commande.

ARTICLE 6. LIVRAISON DE LA COMMANDE

Sauf cas du rechargement en ligne visé à l'article 7, le Client a le choix :

- soit de se faire livrer à domicile à l'adresse indiquée à cet effet par le Client, Sauf cas de force majeure, l'Exploitant s'engage à livrer par la Poste les Titres au plus tard **deux jours** avant leur premier jour de validité (le cachet de la Poste faisant foi).
- soit de retirer ses Titres dans le point de vente de l'Exploitant ou auprès du partenaire choisi par le Client, dès la veille du premier jour de validité desdits Titres, en tenant compte des horaires d'ouverture de ces derniers.

La copie du **justificatif de vente** (l'accusé de réception par courriel) sera alors exigée ainsi qu'une pièce d'identité officielle en vigueur. A défaut, les Titres commandés ne pourront pas être délivrés.

La commande sera ensuite remise au Client, sous réserve de la signature par celui-ci d'un reçu (sauf cas du rechargement en ligne).

ARTICLE 7. SPECIFICITES DU RECHARGEMENT EN LIGNE

Un support rechargeable peut être rechargé en fonction des produits proposés par l'Exploitant via le site Internet, au plus tard quinze (15) minutes avant le début de validité du Titre choisi.

Le paiement se fait par carte bancaire à distance. Un accusé de réception de la commande est envoyé par l'Exploitant au Client, lequel devra conserver ce **justificatif de vente**, notamment en cas de contrôle lors de l'emprunt des remontées mécaniques.

Le rechargement du Titre aura lieu automatiquement lors du premier passage du Client aux bornes d'accès « mains libres ».

ARTICLE 8. ABSENCE DE DROIT DE RETRACTATION

En application de l'article L 121-16-1 I 9° du Code de la consommation, la vente des Titres n'est pas soumise à l'application du droit de rétractation prévu aux articles L121-21 et suivants du Code de la consommation en matière de vente à distance.

ARTICLE 9. MODIFICATION/ANNULATION DE COMMANDE

Une fois la commande du Titre confirmée par le Client, le Titre commandé ne peut pas être remboursé (sauf cas du Client ayant souscrit la « garantie remboursement » décrite à l'article 10 ci-après), ni repris, ni échangé. De même, aucune modification ne pourra être apportée à la commande.

ARTICLE 10. GARANTIE REMBOURSEMENT

Au moment de la commande, le Client peut souscrire une option dénommée « Garantie remboursement », pour un montant de trois euros toutes taxes comprises (3€ TTC) par titre.

La souscription de cette option permet au Client de pouvoir annuler tout ou partie de sa commande, sans avoir à fournir de motif, jusqu'à la date de début de validité du Titre concerné.

La « garantie remboursement » ne peut en aucun cas être utilisée par le Client pour bénéficier d'une offre promotionnelle et/ou d'une réduction de prix quelconque.

Pour ce faire, la demande d'annulation doit être adressée à l'Exploitant par courriel ou courrier aux adresses suivantes : contact@meribel-alpina.com ou *MERIBEL ALPINA- Service Commercial- Route de la Chaudanne-73 550 MERIBEL LES ALLUES*.

Cette demande doit impérativement contenir le numéro de référence de la commande, mentionné sur le **justificatif de vente** visé à l'article 2, ainsi que le(s) numéro(s) du ou des supports rechargeables à annuler.

Cette demande doit être envoyée par le Client au plus tard le jour du début de validité du Titre concerné.

Le cachet de la Poste fera foi pour la fixation de la date de toute demande d'annulation par courrier. En cas de demande par courriel, la date d'envoi de ce dernier fera foi.

L'Exploitant s'engage à annuler ladite commande et à rembourser le Client en recreditant sa carte bancaire, sous un délai de huit (8) jours à compter de la demande d'annulation.

Le montant remboursé correspond aux montants du (ou des) titre(s) de transport acheté(s) et annulé(s) (hors assurance), du support rechargeable acheté et de l'option « courrier suivi » souscrite (uniquement si l'envoi du courrier n'a pas encore été effectué).

A noter : Cette annulation n'est possible que si les Titres concernés n'ont pas été utilisés, même partiellement.

Aucun frais d'annulation ne sera appliqué.

En deçà du premier jour de validité des Titres commandés, aucune demande d'annulation ne sera acceptée par l'Exploitant.

ARTICLE 11. SUIVI DE COMMANDE

Pour toute information supplémentaire, le Service Commercial est à la disposition du Client :

Tel : +33(0)4.79.08.65.32

Adresse postale : MERIBEL ALPINA-Service Commercial-Route de la Chaudanne-73 550 MERIBEL

Courriel : contact@meribel-alpina.com

ARTICLE 12. RESPONSABILITES ET GARANTIES

L'Exploitant n'est tenu que d'une obligation de moyens pour toutes les étapes d'accès à la vente en ligne.

La responsabilité de l'Exploitant ne saurait être engagée pour tous les inconvénients ou dommages inhérents à l'utilisation du réseau Internet, notamment une rupture du service, une intrusion extérieure ou la présence de virus informatiques et d'une manière générale de tout autre fait qualifié expressément par la jurisprudence de cas de force majeure.

Le Client déclare connaître les caractéristiques et les limites de l'Internet, en particulier ses performances techniques, les temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer des données et les risques liés à la sécurité des communications.

ARTICLE 13. MODES DE PREUVES

La fourniture en ligne du numéro de carte bancaire et d'une manière générale la confirmation finale de la commande par le Client valent preuve de l'intégralité de la transaction conformément aux dispositions de la loi n°2000.230 du 13 mars 2000 ainsi que de l'exigibilité du règlement.

Cette confirmation vaut signature et acceptation expresse de toutes les opérations effectuées sur le site de vente en ligne.

Le Client doit conserver impérativement le **justificatif de vente**, seul ce document faisant foi en cas de litige sur les termes de la commande, notamment à l'occasion d'un contrôle sur les remontées mécaniques.

ARTICLE 14. PROPRIETE INTELLECTUELLE

Tous les éléments (graphisme, photos, logo...) du site Internet sont constitutifs de droits de propriété intellectuelle appartenant à l'Exploitant ou exploités par ce dernier.

Toute reproduction d'un élément dudit site ou tout lien simple ou par hypertexte sont strictement interdits, sauf autorisation expresse et préalable de l'Exploitant.

ARTICLE 15. PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Toutes les données bancaires demandées au Client lors de la passation de commande sont protégées par un procédé de cryptage, certifié SSL 128.

Le traitement de données personnelles tiré de la vente en ligne a été régulièrement déclaré auprès de la CNIL. Les informations que les Clients communiquent sur le site Internet permettent à l'Exploitant de traiter et d'exécuter les commandes passées sur ledit site.

Conformément à l'article 32 de la loi Informatique et Libertés, l'Exploitant informe les Clients sur l'utilisation qui est faite de ces données, notamment sur la possibilité de leur envoyer des offres commerciales.

En cas de modifications de leurs coordonnées, de leur adresse électronique ou autre, les Clients doivent procéder à une mise à jour de leurs données personnelles, en se connectant sur leur espace personnel accessible sur le site Internet.

ARTICLE 16. ARCHIVAGE

L'archivage des bons de commande est effectué par le Service Commercial de l'Exploitant conformément à l'article L 134-2 du Code de la consommation. Dans ces conditions, le Client peut ainsi accéder à sa commande archivée en en faisant la demande écrite auprès dudit Service à l'adresse susvisée.

ARTICLE 17. TRADUCTION-LOI APPLICABLE-REGLEMENT DES LITIGES

Dans le cas où les présentes conditions particulières seraient établies en plusieurs langues, il est expressément entendu que la version française des présentes conditions particulières est la seule à faire foi.

En conséquence et en cas de difficulté d'interprétation/d'application de l'une quelconque des dispositions des présentes conditions particulières, il conviendra de se référer expressément et exclusivement à la version française.

Les présentes conditions particulières sont soumises, tant pour leur interprétation que pour leur mise en œuvre, au droit français.

En cas de litige sur l'interprétation ou l'exécution des présentes, il est possible de recourir à une procédure de médiation conventionnelle ou à tout autre mode alternatif de règlement des différends (ex : conciliation), tels que prévus à l'article L133-4 du Code de la consommation.

A défaut de règlement amiable, le litige sera porté par la partie la plus diligente devant les tribunaux compétents.